

**Compte rendu du CSAL
du 16/06/2025**



CSAL du 16 juin 2025 à 9h30

L'ordre du jour du CSAL était le suivant :

Point N°1 : Déménagement du SGC de Poissy vers le CFP de Poissy (pour avis)

Point N°2 : Bilan de la campagne déclarative Impôt sur le revenu (pour information)

Point N°3 : Expérimentation du transfert de la mission d'accréditation des représentants fiscaux et d'immatriculation des entreprises étrangères des directions d'Ile de France au PNTVA de Noyon (pour information)

Point N°4 : Planning prévisionnel des CSAL-FS pour le second semestre 2025 (pour information)

Questions diverses

Après la lecture des déclarations liminaires des organisations syndicales et notamment celle de l'alliance CFDT-CFTC, le Directeur Départemental a fait le point sur la réforme de la Protection Sociale Complémentaire en cours et est revenu sur le choix de la société ALAN comme prestataire. Il a noté que des recours sont exercés par la MGEFI contre cette décision.

Point N° 1 : Déménagement du SGC de Poissy vers le CFP de Poissy (pour avis)

Le SGC de Poissy va déménager dans les locaux du CFP sis 6 rue Saint Barthélémy afin de densifier les locaux au cours du 2ème trimestre 2025. Les agents du SGC vont intégrer un nouvel espace de travail rénové au 2ème étage du bâtiment d'une superficie de 200 m2. Ce déménagement n'ouvre pas droit à des priorités, de même les agents ne sont pas éligibles à la prime de restructuration de service.

Vote : abstention Alliance CFDT-CFTC et Solidaires
contre : FO

Point N° 2 : Bilan de la campagne déclarative Impôt sur le revenu 2025 (revenus 2024)
(pour information)

La possibilité de prendre directement des RDV physiques par les usagers ne leur est plus offerte, les RDV physiques sont désormais réservés aux seuls dossiers le nécessitant (complexité, usagers âgés etc).

Les objectifs fixés au SIP pendant la campagne IR sont de tendre vers une offre de RDV en présentiel à J+5 ouvrés et à J+3 ouvrés pour un RDV téléphonique.

Bilan statistique du 10/04/2025 au 30/05/2025 :

41 101 e-contacts ont été reçus, 12 996 mails sur la balf des SIP

Le nombre d'appels décrochés et sur RDV est de 28 566 soit + 20,32 % par rapport à la précédente campagne.

7 634 RDV téléphoniques

Point N° 3 : Expérimentation du transfert de la mission d'accréditation des représentants fiscaux et d'immatriculation des entreprises étrangères des directions d'Ile de France au PNTVA de Noyon (pour information)

La DGFIP a décidé d'étendre à compter du 1^{er} juillet 2025 ce transfert de mission des SIE à l'ensemble des directions de l'Ile de France (cf note N°2025-01-2457 du 27 février 2025). Si le bilan est positif, il pourrait être envisagé de généraliser à l'ensemble du territoire national le transfert au PNTVA.

Point N° 4 : Planning prévisionnel des CSAL-FS pour le second semestre 2025 (le planning est mis sur Ulysse 78)

QUESTIONS DIVERSES :

- Concernant les archives du CFP de St-Quentin en Yvelines, le propriétaire du lieu où sont stockés les archives veut reprendre ses locaux en conséquence un tri et une nouvelle organisation vont devoir être mis en place.

- Avenir des PCE, pas de réorganisation cette année. En attente de la mise en place de la facturation électronique et de son impact sur les SIE.

- mutations locales :

Malgré l'arrivée d'une vingtaine de nouveaux cadre C stagiaires, le 78 reste déficitaire de plus de 81 agents B et C confondus.

Le manque d'effectifs rend la gestion du personnel difficile. Le manque d'effectifs a contraint la Direction à n'accéder qu'à des vœux parfois très éloignés (jusqu'au 24ème vœux) et parfois même à affecter d'office les agents.

Pour les A, la situation n'est pas plus facile avec les mutations au fil de l'eau et au choix !

L'alliance CFTC- CFDT est contre cette gestion du personnel répondant seulement à une logique budgétaire, bloquant toute mobilité et attractivité et ne tenant pas compte de nos missions et de nos conditions de travail.